

PROCES VERBAL

Conseil d'Administration du Jeudi 06 février 2020

Le Conseil d'Administration s'est réuni pour sa troisième séance de l'année 2019/2020 sous la présidence de Madame DUBORD, Principale du collège Carnot.

Sont absents excusés : , Mme Charlier, Mme Toison, Mme Bonaldo, M Peyrusse, B Zerguit, Mme Delas

Sont remplacés : M Breuil par Mme Jouannique, Mme Guignard par M Sonnet

Le quorum étant atteint (16 personnes), le conseil d'administration peut siéger valablement. La séance est ouverte à 17h18.

Mme Mailhac, est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

I - Délibération sur Saisine du Chef d'Etablissement : fonctionnement administratif et général de l'Etablissement.

1 - Approbation de l'ordre du jour :

Madame la Principale commente l'ordre du jour auquel il faut ajouter en question diverse : point sur la restauration.

L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé à l'unanimité

2 - Approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du 25 novembre 2019 :

Le procès verbal du 25 novembre dont les questions portaient principalement sur des questions financières, des conventions, les budgets prévisionnels des séjours pédagogiques l est approuvé à l'unanimité

II - Délibérations relatives aux questions traitées sur rapport du Chef d'Etablissement :

1 - Vie interne de l'établissement

Arrivée de M Parra, représentant élu des parents d'élèves : 17 membres

1/ Situation collège

La situation présentée est basée sur 18 divisions

Prévisions d'effectifs DSDEN : 6^{ème} : 116 élèves + 4 ULIS : 120 élèves 4 divisions
5^{ème} : 115 élèves + 2 ULIS : 117 élèves 4 divisions
4^{ème} : 127 élèves + 2 ULIS : 129 élèves 5 divisions
3^{ème} : 124 élèves + 3 ULIS : 127 élèves 5 divisions

Effectif prévu :493 élèves

Rappel année 2019/2020

Effectif total prévu : 485 élèves (nous sommes à 492 aujourd'hui)

2.1: Proposition de répartition de la Dotation Globale Horaire collège et ULIS, création /suppression de postes : information

Répartition de la DG du collège pour les 18 divisions

DGH totale : 569 H dont 536 HP et 33.25 HSA pour le collège y compris les 21 HP pour l'ULIS.

Pour information :

2 enveloppes :

1/ dotation de 501 h pour :

_ enseignements obligatoires 26h / division : 468 H

_ ULIS : 21 HP (pas d'HSA)

_ UPEAA :12 H

2/ 2^{ème} **enveloppe non fléchée de 68.25 heures**

_ 3h / division : 54h

_ xxx h correspondant à l'IPS attribué par le rectorat à l'établissement (IPS calculée à partir du parcours des élèves, des indices de position sociale des 2 parents) minimum de dotation pour tous les EPLE :3h (maximum en EPLE REP+ : nombre d'heures non communiqué)

_ 7h 25: autonomie de l'EPLE

Ces 68h.25 doivent être utilisées pour :

- devoirs faits
- latin
- occitan (pas à Carnot)
- bilangues de continuité (élèves ayant pratiqué l'espagnol en CM2)
- bilangues anglais allemand (pas à Carnot)
- chorale
- -ARE UNSS (3h/professeur : circulaire 2015-057 du 29 avril 2015)

Il s'agit ce soir d'une information sur les créations et suppressions de poste.

Pas de création ni de suppression de postes pour la rentrée 2020

La ventilation de la dotation sera soumise au vote du conseil d'administration en juin 2020

Il est souligné la lourdeur des effectifs prévus en 6^{ème}. Les effectifs affinés seront communiqués en juin après les commissions de dérogation .

Les heures non utilisées dans la DGH le seront pour des ajustements et/ou des heures de devoirs faits.

3.1 Présentation enquête EMS

Dans le cadre de l'élaboration du contrat d'objectifs et du projet d'établissement , M Gille , Principal Adjoint, présente l'enquête « climat scolaire » émanant de l'équipe mobile de sécurité du rectorat , enquête en ligne pour tous les usagers, anonymat garanti , résultats communiqués au seul établissement concerné et destruction des données.

2 Les finances

2.1 Convention constitutive du GRETA

Tous les établissements publics du 2nd degré public adhèrent au GRETA Midi Pyrénées (missions de formation continue et de développement de l'apprentissage en autres)

Il s'agit donc d'approuver la signature de la convention par le chef d'établissement

Vote : 17 pour abstention contre
--

2.2 Convention mutualisation paye des AED

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente la convention de mutualisation de prestation de services pour la paye des AED .L'établissement mutualisateur est le lycée Déodat de Séverac à Toulouse

Vote : 17 pour abstention contre
--

Questions diverses :

Question des représentants des parents d'élèves concernant la restauration.

M. Gille et Mme Mailhac apportent les précisions nécessaires.

Un courrier a été adressé aux représentants des parents d'élèves en réponse de leur courrier avec toutes les explications nécessaires. Il sera proposé aux élèves de participer plus activement à la commission de restauration qui devrait se tenir aussi plus régulièrement.

Mme la principale termine le conseil d'administration par des précisions

Pour information : Portes Ouvertes le 21 mars 2020 au matin de 9h à 12h15.

Pour information : DNB les lundi 29 et mardi 30 juin 2020

La secrétaire de séance



La Présidente



2.3 Budget 2019 : DBM 22 pour information

Mme Mailhac, Adjointe Gestionnaire présente la DBM type 22 pour information et en donne l'explication : Il s'agit de la variation entre les prévisions budgétaires et les réalisations au service de restauration pour l'exercice 2019.

2.4 Budget 2020 : DBM 1 pour information

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente la DBM 1 du budget 2020 pour information. Il s'agit des ouvertures de crédits spécifiques en ressources numériques d'un projet datant de 2017 d'un montant de 990€.

2.5 Budget 2020 : DBM 2 pour vote

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente la DBM 2 du budget 2020 pour vote. Il s'agit d'effectuer des prélèvements sur fonds de roulement pour un montant de 11 429.24 € répartis ainsi :

- 2 500€ : Association sportive de Carnot
- 7 000€ : OPC pour l'achat d'une nouvelle voiture d'occasion en remplacement de l'ancienne qui datait de 1995 cédé à la MAIF après un accident de circulation.
- 1929.24€ en complément du FCSH pour le budget initial 2020.

Vote : 17 pour abstention contre
--

2.6 Modifications : tarifs 2020

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente pour information les modifications de tarifs 2020. En effet le Conseil départemental a transmis un arrêt modificatif le 23/01/2020 concernant les jours d'ouverture du service de restauration : Pour le 2^{ème} trimestre (avril à juillet 2020) le nombre de jours est de 41 au lieu de 42 jours pour le forfait DP4 et pour les DP5 et pension 53 jours au lieu de 54 jours.

2.7 Dons foyer socio éducatif voyages et sorties scolaires

Il est convenu que les dons du FSE du collège s'établisse comme suit :

- Séjour ski à Val Louron : 10€/élève
- Séjour pédagogique à Bath (GB) :25€/élève
- Séjour pédagogique à Salisbury (GB) :30€/élève
- Séjour pédagogique à Valence (Espagne) : 30€/élève
- Collège au cinéma niveau 4^{ème} :2€/élève
- Sortie théâtre niveau 3^{ème} : 2 € par élève
- Sortie théâtre niveau 6^{ème} :1.50€/élève

Les dons du FSE sont soumis au vote.

Vote : 17 pour abstention contre
--

2.8 Budgets prévisionnels voyages scolaires Salisbury, Bath et Valence

En raison des actions encore en cours pour diminuer la participation financière des familles pour les voyages scolaires, il n'est pas possible à ce jour d'établir un budget prévisionnel. Cependant, ce montant de l'aide complémentaire du FSE pour les voyages scolaires seront connus avant le 2^{ème} versement réclamé aux familles (échéance fixée au 9 mars 2020) et le budget prévisionnel validé au conseil d'administration du mois d'avril.

Par ailleurs, avec l'accord des membres du Conseil d'administration, la subvention du Conseil départemental pour le parcours voyage jeune d'un montant total de 460€ bénéficiera au voyage qui sera le plus coûteux pour les familles. Le voyage qui en bénéficiera sera connu avant le 9 mars 2020 après déduction des actions menées pour chaque voyage.